



Index

1	Objet	3
2	La valeur du point	3
3	Statuts	3
4	Règlement d'ordre intérieur	4
5	Règlements obligatoires	5
5.1	Règlement disciplinaire	5
5.2	Règlement dopage	5
5.3	Règlement formation	5
5.4	Règlement technique et sécurité	5
6	Règlements sportifs	6
6.1	Compétition	6
6.2	Interclubs LFBB (Mixtes/Messieurs/Dames)	8
6.3	Interclubs Loisirs LFBB	10
6.4	Tournoi	10

**Généraux****Tarification annuelle****HISTORIQUE DES REVISIONS APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE OU L'ORGANE D'ADMINISTRATION**

Version	Modifications	Date	Approbateur
20170317	Cotisation des membres	17/03/2017	Assemblée générale
20170526	Mise à jour des articles interclubs	26/05/2017	Assemblée générale
20190322	Suppression du tarif 'Coupe LFBB' et fusion des tarifs interclubs	22/03/2019	Assemblée générale
20190524	Tarifs 3.1 & 4.4 : conversion des cotisations en points	24/05/2019	Assemblée générale
20200626	Mise à jour consécutive à l'approbation des nouveaux statuts, du R.O.I. et de ses annexes Tarif 6.2 : Modification du droit d'inscription aux interclubs (art. 4.6)	26/06/2020	Assemblée générale

**Généraux****Tarification annuelle**

1 Objet

Le présent règlement constitue une annexe du règlement d'ordre intérieur de la L.F.B.B., dont il fait partie intégrante, et a pour objet de synthétiser dans un document unique tous les tarifs et sanctions, non précisées dans les règlements et les statuts, appliqués par la L.F.B.B.

L'objectif est double :

- Simplifier la rédaction des règlements en ne devant pas y mentionner les montants ;
- Simplifier la mise à jour des règlements ;
- Centraliser les sanctions.

En cas d'absence de sanction dans la tarification annuelle, l'organe compétent devra faire approuver la sanction proposée par l'organe d'administration.

2 La valeur du point

1. Les tarifs appliqués par la L.F.B.B. pour les cotisations, infractions non disciplinaires et redevances sont exprimés en points.
2. Toute modification de la valeur du point et/ou du nombre de points attribués doit être approuvée par l'assemblée générale.

Assemblée générale	Valeur du point
26/06/2020	1,50 € par point

3 Statuts


Article	Infraction / Cotisation	Sanction / Tarif
10.1	Cotisation membre effectif	0 pt
10.1	Cotisation membres adhérents <u>via un Club</u> : <ul style="list-style-type: none">▪ Compétiteur Sénior▪ Compétiteur – de 18 ans▪ Loisir Passage de loisir à compétiteur en cours de saison : <ul style="list-style-type: none">○ Sénior○ - 18 ans	25 pts 17 pts 8 pts 17 pts 9 pts
10.1	Cotisation membres adhérents <u>en filière libre</u> :	
Version : 20200626		Approuvé par l'A.G du 26/06/2020
		Page 3 / 10

**Généraux****Tarification annuelle**

Article	Infraction / Cotisation	Sanction / Tarif
	<ul style="list-style-type: none">▪ Compétiteur Sénior▪ Compétiteur – de 18 ans▪ Récréant	33 pts 20 pts 10 pts
28.1	Club qui ne respecte pas ses obligations	1 ^{er} rappel : pas d’amende 2 ^{ème} rappel : pas d’amende 3 ^{ème} rappel : le club est réputé démissionnaire

4 Règlement d’ordre intérieur

Article	Infraction / Cotisation	Sanction / Tarif
7.4	Absence de communication des informations relatives à l’élection des membres d’un comité	1 ^{er} rappel : pas d’amende 2 ^{ème} rappel: pas d’amende 3 ^{ème} rappel : le club est réputé démissionnaire
8	Tentative de fraude ou de corruption	Sanction à fixer par le conseil de discipline
11.8	Club organisateur d’une compétition officielle qui accepte de faire participer un joueur non en ordre d’affiliation	1) Amende de 30 pts par joueur à charge du club organisateur 2) Annulation des résultats du joueur En cas de compétition par équipe, perte de la rencontre par forfait.
15.1	Commencer des actes portant préjudice à la L.F.B.B., aux clubs ou aux joueurs	Sanction à fixer par le conseil de discipline
16.1.c	Violation de l’interdiction de prime de transfert, quelle qu’en soit sa nature	Amende représentant le double de l’indemnité ou avantage perçu. En cas de récidive sur une période de cinq saisons, exclusion du joueur et du club fautif
19.3	Formulaire de déclaration d’accident envoyé hors délai	Formulaire non pris en compte
22.1	Club non représenté à une assemblée générale	Amende de 30 points

	Ligue Francophone Belge de Badminton ASBL
	Généraux
	Tarification annuelle

Article	Infraction / Cotisation	Sanction / Tarif
26.1	Absence de vote, ou de vote tardif lors d'un vote par correspondance ou électronique	Application de la sanction du 22.1 (club non représenté à une assemblée générale)

5 Règlements obligatoires

5.1 Règlement disciplinaire

Article	Infraction	Sanction / Tarif
7.1	Droits de consignation	Plainte : 0 point Recours : 0 point Appel : 0 point

5.2 Règlement dopage

Article	Infraction	Sanction / Tarif
25	Frais de procédure	Fixés par le CIDD

5.3 Règlement formation

Article	Infraction	Sanction / Tarif
	Droits d'inscription	https://lfbbl.be/page/formations-pedagogiques
8.4	Formation des arbitres	Responsable interclubs : 23 pts Arbitre et Juge-arbitre de Ligue : 80 pts Passerelle : 57 pts Recyclage : 0 pt

5.4 Règlement technique et sécurité

Article	Infraction	Sanction / Tarif
1.2	Terrain ne respectant pas les seuils de sécurité	Terrain interdit aux compétitions

**Généraux****Tarification annuelle**

Article	Infraction	Sanction / Tarif
1.7	Absence de trousse de secours Trousse de secours incomplète	1 ^{ère} Infraction : amende de 10 points 1 ^{ère} Récidive dans la saison en cours amende de 20 points 2 ^{ème} Récidive dans la saison en cours amende de 30 points
1.8	Absence de DEA	Interdiction de compétition officielle dans la salle jusqu'à mise en conformité
2.1	Valeurs impératives non respectées	Compétitions interdites

6 Règlements sportifs

6.1 Compétition

Article	Infraction	Sanction / Tarif
102 LFBB 1	Non respect du délai de soumettre son projet de règlements particuliers	50 points
103 FBB 1	Organisation d'une compétition, tournoi ou championnat sans notification, demande et approbation préalable	Amende de 100 points
103 LFBB 1	Organisation d'une compétition sans autorisation préalable	Amende de 100 points
103 LFBB 4c	Club en déficit d'unités d'arbitrage	Amende de 50 points
103 LFBB 9	Absence de demande d'organisation d'une compétition	Amende de 100 points
103 LFBB 10	Publication sur http://tournamentsoftware.com des résultats d'un tournoi amical	Amende de 100 points
104 FBB 4	Non respect des dates déterminées par la cellule compétitions	Organisation interdite
105 FBB 1 et 2	Non respect de la composition du comité organisateur	Organisation interdite
105 FBB 3	Absence de demande à la commission nationale d'arbitrage d'arbitres pour diriger les rencontres	Organisation interdite

**Généraux****Tarification annuelle**

Article	Infraction	Sanction / Tarif
108 FBB 2 3 4 LFBB 1	Non respect des prescriptions relatives aux horaires	Amende de 50 points
109 FBB 3	Absence d'approbation de l'invitation par le Juge-Arbitre Absence de prise en compte des remarques de la LIGUE sur l'invitation relatives à un règlement	Amende de 50 points Par remarque non respectée : amende de 50 points
109 FBB 4	Non respect des mentions obligatoires lors de la mise en ligne	Par mention manquante : amende de 50 points
109 LFBB 2	Absence d'insertion de l'invitation approuvée dans le fichier TP	Amende de 50 points
109 LFBB 3	Publication d'une invitation non validée	Amende de 50 points
110 FBB 1 LFBB 1	Absence d'envoi des résultats complets	Par jour de retard : Amende de 10 points
111 LFBB 1	Acceptation de faire participer un JOUEUR non en ordre d'affiliation	Par joueur : amende de 30 points
111 LFBB 2	Acceptation de faire participer un JOUEUR ayant le statut de « récréant »	Par joueur : amende de 50 points
112 FBB 2 LFBB 1 b	Non respect des délais pour l'ouverture des inscriptions	Amende de 150 points
112 FBB 5	Alignement d'un JOUEUR suspendu ou non membre par un CLUB Acceptation de la participation d'un tel JOUEUR par le comité Organisateur	Par joueur : amende de 50 points
112 LFBB 1 d	Montant dû à la Ligue par joueur inscrit	1 point
112 LFBB 1 e	Retard dans l'envoi du fichier TP après la clôture des inscriptions	Par jour de retard : amende de 6 points

**Généraux****Tarification annuelle**

Article	Infraction	Sanction / Tarif
112 LFBB 2 a	Non prise en compte des remarques relatives à un règlement du responsable document tournois sur le fichier TP envoyé après la clôture des inscriptions	Par remarque non prise en compte : amende de 2 points
113 FBB 4	Non communication à un JOUEUR de la non prise en compte d'une inscription	Par joueur non averti : amende de 0 points
113 FBB 6	Non communication à un joueur de l'application de l'article 113 FBB 5	Par joueur non averti : amende de 0 points
113 FBB 7	Non respect des délais pour la clôture des inscriptions ou la date du tirage au sort	Amende de 150 points
130 FBB 1 LFBB 1	Absence de trousse de secours ou trousse de secours incomplète	1 ^{ère} Infraction : amende de 10 points 1 ^{ère} Récidive dans la saison en cours amende de 20 points 2 ^{ème} Récidive dans la saison en cours amende de 30 points

6.2 Interclubs LFBB (Mixtes/Messieurs/Dames)

Article	Infraction	Sanction / Tarif
4.2	Absence d'Arbitre de district ou de Responsable Interclubs agréé actif (ou en formation) affilié à la L.F.B.B.	Refus d'inscription de toutes les équipes
4.5	Disponibilités de salles insuffisantes par rapport au nombre d'équipes inscrites	Refus d'inscription des équipes jugées excédentaires
4.6	Droit d'inscription	40 points par équipe
12.5.b	Tout abus ou fausse déclaration dans le cadre d'une demande de report d'une rencontre	<ul style="list-style-type: none">▪ Forfait de la rencontre▪ Application de l'article 26.2
12.6	Rencontre avancée sans l'accord du Gestionnaire du championnat	<ul style="list-style-type: none">▪ Rencontre à rejouer à la date prévue

**Généraux****Tarification annuelle**

Article	Infraction	Sanction / Tarif
		<ul style="list-style-type: none">▪ Si la date initiale est dépassée, amende de 30 points pour les deux équipes
15.6.a)	Forfait d'une rencontre suite au retard d'une des deux équipes	Application de l'article 26.2 pour l'équipe fautive
20.2	Equipe incomplète	<ul style="list-style-type: none">▪ Forfait de la rencontre▪ Application de l'article 26.2
21.4	Equipe alignant un joueur ne faisant pas partie de son noyau ou ne remplissant plus les conditions de qualification	<ul style="list-style-type: none">▪ Forfait de la rencontre▪ Application de l'article 26.2
26.2	Forfait d'une rencontre	<ul style="list-style-type: none">▪ Perte de la rencontre par 8-0 (matches), 16-0 (sets), 336-0 (points)▪ Amende de<ul style="list-style-type: none">○ Top 16 – Top 12 – Top 8 : 60 pts○ Div 1 : 50 pts○ Div 2 : 40 pts○ Div 3 : 30 pts○ Div 4 et suivante(s) : 20 pts
26.5	3 ^{ème} forfait déclaré durant la saison par une équipe	<ul style="list-style-type: none">▪ Perte de toutes les rencontres jouées par le score de forfait : 8-0 (matches), 16-0 (sets), 336-0 (points)▪ Application de l'article 26.2 pour toutes les rencontres restant à jouer▪ Pénalité d'une division pour cette équipe la saison suivante
27.1	Forfait général déclaré par une équipe	<ul style="list-style-type: none">▪ Application de l'article 26.2 pour toutes les rencontres▪ Pénalité d'une division pour cette équipe la saison suivante
28.8	Falsification d'une feuille de résultats	<ul style="list-style-type: none">▪ Amende de 50 points▪ Poursuites disciplinaires à l'encontre des responsables

	Ligue Francophone Belge de Badminton ASBL
	Généraux
	Tarification annuelle

Article	Infraction	Sanction / Tarif
29.2	Encodage après les 72 heures qui suivent la rencontre	Amende de 10 points pour le Club visité
29.3	Encodage après les 6 jours calendrier qui suivent la rencontre	Amende de 50 points pour le Club visité

6.3 Interclubs Loisirs LFBB

Article	Infraction	Sanction / Tarif
4.4	Droit d'inscription	0 euro
5.2	Non-respect des conditions de qualification des joueurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Forfait de la rencontre ▪ Amende de 30 points
23.8	Falsification d'une feuille de résultats	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Forfait général ▪ Poursuites disciplinaires à l'encontre des responsables

6.4 Tournoi

Article	Infraction	Sanction / Tarif
204 FBB 1	Retard dans l'envoi du fichier TP après la clôture des inscriptions	Amende de 50 points
204 FBB 3	Non respect des prescriptions relatives à la communication des tournois	Amende de 50 points
205 LFBB 3	Falsification d'un tirage au sort ou non respect d'un règlement volontairement ou par ignorance	Sanctions à la discrétion du conseil de discipline
206 FBB 1	Ajout d'un ou plusieurs participants après la clôture des inscriptions	Amende de 60 points par joueur et/ou paire et par discipline ou l'ajout a eu lieu
206 FBB 2	Ajout d'un ou plusieurs participants après le tirage au sort	Amende de 120 points par joueur et/ou paire et par discipline ou l'ajout a eu lieu
207 FBB 1	Modification au tableau après le tirage au sort	Amende de 100 points